



## MOTION

### Adoptée en assemblée générale

Après l'assemblée générale du 13 septembre à l'appel des organisations syndicales, les salariés du siège de Presstalis se sont à nouveau réunis ce jour.

Ensemble, ils ont débattu de la situation générale de l'entreprise et des projets de restructurations, notamment celui présenté pour le siège social dans ses dimensions industrielle et sociale.

Après analyse, les cadres et employés du siège, loin d'être dupes, estiment que le projet « siège » aux conséquences sociales a priori plus « light » (75 suppressions d'emplois prévues pour 2013) masque un futur beaucoup plus noir et ce, dès 2014.

Ce décalage avec les autres projets du groupe concernant les centres d'exploitation N1 et les filiales de province n'est en fait qu'un sursis, le temps pour la direction de préparer les transferts des outils de pilotage et les compétences vers les prestataires et ce, dans tous les domaines (commercial, informatique, logistique et administration).

À partir de ces constats, et en rappelant le rôle structurant de leur entreprise sur la filière de la distribution de la presse, les salariés du siège social considèrent que les conditions ne sont pas réunies pour que s'ouvrent de véritables négociations.

Ils exigent des éditeurs et de la direction générale du groupe :

- le retrait du projet actuel pour un projet intégrant toutes les activités et missions qui ont fait des NMPP, devenus Presstalis, une entreprise reconnue pour ses savoir-faire et compétences aussi bien dans le traitement des flux que dans sa qualité d'expertise au service de la profession ;
- l'abandon de toutes mesures sociales basées sur des licenciements et des départs contraints.

Ils soutiennent la démarche des organisations pour interpeller les pouvoirs publics en vue d'obtenir la tenue d'une table ronde sur la refonte du système de la distribution de la presse.

Sur ces bases, les salariés décident à la majorité d'observer un arrêt de travail et de quitter le siège social. Par cette action « siège social déserté », ils marquent leur désapprobation sur un projet qu'ils jugent destructeur pour leur entreprise et leurs emplois.

Paris, le 28 septembre 2012